

## Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation, notamment son article D.613-45,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université n°2024/01/09-1 du 9 janvier 2024, portant élection de Monsieur Eric BERTON à la Présidence d'Aix-Marseille Université,

Vu le guide amU de l'admission dans les formations de premier et second cycle adopté par la Commission de la formation et de la vie universitaire en sa séance du 5 décembre 2024,

Vu la proposition de l'Administrateur provisoire de l'Institut d'Etudes Politiques du 16 décembre 2024,

### ARRETE :

#### Article 1

La commission pédagogique de l'Institut d'Etudes Politiques pour l'année universitaire 2025-2026 est composée comme indiqué dans l'annexe du présent arrêté.

#### Article 2

Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché de manière permanente dans les locaux de l'Institut d'Etudes Politiques en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et usagers. Il est également publié sur le site internet d'Aix-Marseille Université.

#### Article 3

La Directrice Générale des Services et l'Administrateur provisoire de l'Institut d'Etudes Politiques sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille



Eric BERTON  
04/02/2025 07:53



Président d'Aix-Marseille Université

Composante : IEP - Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence

Président <sup>(\*)</sup> (hors professeur des universités, préciser le corps d'appartenance) : Gilles DUFRENOT  
Président suppléant, en cas d'absence ou d'empêchement du Président <sup>(\*)</sup> (hors professeur des universités, préciser le corps d'appartenance) : Caterina SEVERINO  
Enseignant-chercheur ayant des activités de formation continue : Franck BIGLIONE  
Professionnel extérieur à l'établissement (obligatoire exclusivement pour les formations ayant au moins 30 % des enseignements assurés par des professionnels) : Nicolas PIERREDON

Composition de la commission pédagogique au : 1er février 2025

Diplomes	Mentions	Deux enseignants-chercheurs par mention		Observations
		Enseignant-chercheur 1	Enseignant-chercheur 2	
Licence	Administration publique - Parcours Sciences politiques	Didier DEL PRETE (MCF)	Franck BIGLIONE (MCF)	
Master	Relations internationales	Walter-BRUYERE-OSTELLS (PR)	Céline GIMET (PR)	
Master	Science politique	Philippe ALDRIN (PR)	Magali NONJON (MCF)	
Master	Droit public - Parcours Carrières publiques	Didier DEL PRETE (MCF)	Caterina SEVERINO (MCF)	
Master	Direction de projets ou établissements culturels - Parcours Politique culturelle et mécénat (PCM)	Sophie DOUDET (MCF)	Christophe TRAINI (PR)	
Autres (à préciser)				

<sup>(\*)</sup> Le président de la commission pédagogique doit être un professeur des universités, sauf dérogation décidée après avis conforme du conseil académique restreint

Le 16/12/2024

Signature de l'administrateur provisoire de l'IEP d'Aix-en-Provence

Franck BIGLIONE

